

## ORDONNANCE COLLECTIVE

|   |   |   |
|---|---|---|
| INITIER UNE MESURE THÉRAPEUTIQUE :<br>ADMINISTRATION DE LA CHIMIOPROPHYLAXIE<br>LORS D'UNE ÉCLOSION D'INFLUENZA : POUR LE<br>PERSONNEL  |   | <b>CODE<br/>DE CLASSIFICATION</b><br><br>DSI-OC-<br>ChimioprophylaxieÉclosionInfluenzaPersonnel |
| RÉFÉRENCE À UN<br>PROTOCOLE : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> X<br>NON<br><br>TITRE :  | <b>DATE D'ENTRÉE EN<br/>VIGUEUR :</b><br><br><b>21 JANVIER 2014</b> | <b>DATE DE RÉVISION PRÉVUE</b><br><br><b>N/A</b>  |
| <b>PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) :</b><br><br>INFIRMIÈRES EN PRÉVENTION DES INFECTION   |   |   |
| <b>GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :</b><br><br>EMPLOYÉS NON-VACCINÉS QUI TRAVAILLENT SUR UNE UNITÉ EN ÉCLOSION D'INFLUENZA  |   |   |
| <b>ACTIVITÉS RÉSERVÉES :</b><br><br><input type="checkbox"/> ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE.<br><input type="checkbox"/> INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE |   |   |

### INDICATION :

- EMPLOYÉ DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK NON-VACCINÉ CONTRE L'INFLUENZA QUI TRAVAILLE SUR UNE UNITÉ MISE EN ÉCLOSION D'INFLUENZA.

### CONDITION :

- POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE
- ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER L'ORDONNANCE
- CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ
- POUVOIR SE RÉFÉRER AU MÉDECIN RÉPONDANT OU À UN AUTRE MÉDECIN

**INTENTION THÉRAPEUTIQUE / OBJECTIF VISÉ :**

- PRÉVENIR LA PROPAGATION DE L'INFLUENZA CHEZ LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ ET LA CLIENTÈLE

**CONTRE-INDICATION :**

- POUR LA PROPHYLAXIE ANTIVIRALE :
  - INSUFFISANCE RÉNALE CONNUE : (CLAIRANCE DE CRÉATININE CALCULÉE <30 ML/MIN SELON LA FORMULE COCKCROFT-GAULT SI TAMIFLU© ENVISAGÉ, ET <50 ML/MIN SI AMANTADINE ENVISAGÉE)
  - ANTÉCÉDENTS D'ÉPILEPSIE
  - ALLERGIE À L'OSELTAVIMIR (TAMIFLU©) OU AU ZANAVIMIR (RELENZA©)
  - PRÉSENCE D'UN SYNDROME D'ALLURE GRIPPAL (SAG) CONFIRMÉ OU NON PAR UN TEST DIAGNOSTIQUE
  - GROSSESSE OU ALLAITEMENT

**LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN :**

- PRÉSENCE D'UNE CONTRE-INDICATION

**DIRECTIVES À L'INFIRMIÈRE :**

- À L'AIDE DES RESSOURCES HUMAINES, DRESSER LA LISTE DES EMPLOYÉS NON-VACCINÉS SUSCEPTIBLES DE TRAVAILLER SUR L'UNITÉ MISE EN ÉCLOSION.
- CONTACTER L'EMPLOYÉ NON-VACCINÉ AFIN DE LUI OFFRIR :
  - LA VACCINATION/ PROPHYLAXIE OU
  - LA PROPHYLAXIE
- COMPLÈTE ET REMET À L'EMPLOYÉ LA FICHE DE LIAISON EN COCHANT LE CHOIX DE LA PROPHYLAXIE ANTIVIRALE RECOMMANDÉE PAR LA SANTÉ PUBLIQUE POUR CET ÉPISODE ET INFORME L'EMPLOYÉ DE SE PROCURER LA MÉDICAMENT À L'UNE DES PHARMACIES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION. INFORMER CELUI-CI QUE LES FRAIS NON-COUVERTS PAR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SERONT REMBOURSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT.
- DANS LE CAS D'UNE CONTRE-INDICATION, ÉVALUER AVEC LES RESSOURCES HUMAINES LA POSSIBILITÉ DE TRANSFERT DE L'USAGER VERS UNE UNITÉ QUI N'EST PAS EN ÉCLOSION.

**DIRECTIVES AUX PHARMACIENS :**

- INDIVIDUALISER L'ORDONNANCE AU NOM DU DRE LOUISE DUSSAULT

**RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :**

N/A

**SOURCES :**

CSSS-IUGS, ORDONNANCE COLLECTIVE : ORD-CMDP-66, 2013

**Appendices**

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Appendice 1</b> | Formulaire de liaison infirmière-pharmacien |
|--------------------|---|

**MÉDECIN RÉPONDANT ET SIGNATAIRE**

DOCTEUR LOUISE DUSSAULT, DSP

**PROCESSUS D'ÉLABORATION****ADAPTÉE PAR :** PHILIPPE LIMOGES, CONSEILLER CLINICIEN EN SOINS INFIRMIERS ET EN GESTION DES PROGRAMMES DE SANTÉ PHYSIQUE**PERSONNES CONSULTÉES :** CPI**VALIDÉE PAR :**

CARINE FORTIN

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

19 DÉCEMBRE 2013

DATE

**PROCESSUS D'APPROBATION****APPROUVÉE PAR :** COMITÉ TACTIQUE-OPÉRATIONNEL DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DONALD MASSICOTTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

21 JANVIER 2014

DATE

**APPROUVÉE PAR :** RÉOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE

PRÉSIDENT DU CMDP

14 JANVIER 2014

DATE



### FORMULAIRE LIAISON – INFIRMIERE/PHARMACIEN

Ordonnance collective : Initiation de la chimioprophylaxie lors d'une éclosion d'influenza pour le personnel

J'ai procédé à l'évaluation de l'employé ci-haut mentionnée. Aucune des contre-indications dans l'ordonnance collective n'est présente. Selon l'ordonnance je recommande :

#### Prophylaxie à débuter moins de 48 heures suite à l'exposition

Antiviral suggéré par la direction de la santé publique :

- Oseltamivir (Tamiflu) 75mg die
- Relenza 10mg (2 inhalations) die

**Durée de traitement :**

- 10 jours après le dernier cas de SAG (non vacciné)  
Inscrire le nombre de jours souhaités : \_\_\_\_\_
- 14 jours après la vaccination (vaccin reçu le : \_\_\_\_\_)

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom de l'infirmière

\_\_\_\_\_  
No de permis OIIQ

\_\_\_\_\_  
Signature de l'infirmière

\_\_\_\_\_  
No de téléphone